

INSTANCE DE PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

N° **0552**/IPDCP/P/25

Lomé, le **16 OCT 2025**

Le Président

A

Messieurs et Mesdames les
Représentants des Organisations
Internationales et Sociétés Etrangères
opérant au Togo

LOME

Objet : *Exigence du consentement
lors de la collecte des
données personnelles*

Messieurs, Mesdames

Conformément aux dispositions de la **loi n°2019-014 du 29 octobre 2019** relative à la protection des données à caractère personnel instituant **le principe du consentement** lors de la collecte des données personnelles, l'Instance de Protection des Données à Caractère Personnel (IPDCP) voudrait rappeler aux organisateurs des réunions, ateliers, conférences et autres événements et les services utilisateurs de formulaires de collecte de données personnelles, l'importance du respect de ce principe.

En effet, toute collecte de données personnelles (telles que le nom, la fonction, le contact ou l'adresse électronique, la signature etc.) doit être réalisée dans le strict respect du **principe du consentement libre, éclairé et explicite**, prévu par la loi relative à la protection des données personnelles, notamment à son article 14.

Les références aux normes étrangères en matière de protection des données personnelles n'ont plus de pertinence et sont désormais à éviter.

A cet effet, il est exigé que les fiches de présence ou formulaires intègrent une **mention d'information** précisant la finalité de la collecte des données conformément à la législation togolaise.

Afin de faciliter la mise en conformité, vous trouverez en **annexe** :

1. Un modèle de mention d'information à insérer dans vos fiches de présence ou formulaires ;
2. Un exemple de fiche de présence conforme.

L'IPDCP reste disponible pour tout appui technique ou accompagnement visant à garantir la conformité de vos pratiques à la législation nationale.

Comptant sur vos diligences pour une large diffusion auprès de vos services, veuillez agréer, **Messieurs, Mesdames**, l'assurance de ma considération distinguée.



Lieutenant-colonel
BELEI Bédiani